



Morangis, le 30 mai 2023

Information aux riverains
Avenue de la Paix
91420 MORANGIS

Affaire suivie par Arnaud LAMBERT - Directeur des Services Techniques
N/Réf : BV/JB/AL/ID - 082-2023

Objet : mise en sens unique de l'avenue de la Paix

Madame, Monsieur,

Conformément à ses engagements dans le cadre de l'étude de circulation initiée et travaillée par la Municipalité avec les comités de quartier, certaines propositions d'aménagement de rues ont été faites.

A cet effet, le cabinet conseil qui a réalisé cette étude, a fait des recommandations dans le quartier des Blés d'Or et en particulier sur l'avenue de la Paix.

La proposition retenue est de mettre à l'essai en sens unique sortant vers l'avenue Charles de Gaulle, l'avenue de la Paix.

Concomitamment aux travaux de voirie qui viennent d'être réalisés par l'Etablissement Public Territorial Grand-Olry Seine Bièvre (EPT GOSB), la mise en place de la signalisation horizontale et verticale va donc être modifiée afin de procéder à la mise en sens unique de l'avenue. L'avenue sera donc divisée en deux parties, afin de créer une file de tourne à droite et une de tourne à gauche, au croisement de l'avenue Charles de Gaulle.

Enfin, sur l'avenue Charles de Gaulle, la voie de tourne à gauche actuellement présente sera supprimée.

Ces travaux d'une durée de quelques jours, seront également réalisés à partir du **5 juin 2023**, par l'EPT GOSB qui assure la compétence voirie pour le compte de la ville.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter les services techniques municipaux au 01 64 54 52 40.

Sachant pouvoir compter sur votre pleine et entière collaboration, recevez Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Madame le Maire,
Brigitte VERMILLET